



Epinal, lundi 22 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03167**Modifiant l'avis n° FR/2023/02924**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Arrêté préfectoral n°arrêté préfectoral du 27/03/23

Autres travaux**DE L'ECLUSE 1 VS A L'ECLUSE 24 VS****Limitation de mouillage (tous les usagers - dans les deux sens) (1.8 m)****- à partir du 30/03/2023 à 07:00 au 30/06/2023 à 19:00****o Canal des Vosges (ex Canal de l'Est, branche Sud)**

entre les pk 97,206 (Ecluse 01 VS de Trusey à Girancourt) et pk 114,208 (Ecluse 24 VS à Harsault)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison de travaux sur le barrage de Bouzey, le mouillage entre l'écluse 1 VS de Girancourt et l'écluse 24 VS d'Harsault sera limité à 1,80 m jusqu'au 30 juin 2023.

Un nouvel avis vous informera de toute évolution de situation.

L'arrêté préfectoral qui encadre cette limitation est joint à cet avis.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI CV (canal des Vosges), 1, avenue de la Fontenelle, BP 266, 88007 EPINAL CEDEX

Tél : 03 29 34 19 63 - Fax : 03 29 31 14 30

Date limite d'affichage :

01/07/2023

Chef d'Unité

Signé

Stephanie CHENOT